

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES



## **53ème Rallye Régional du Pays de Caux Ville de Lillebonne-Vallée de Seine 7 et 8 mars 2026**

**VISA LIGUE N° 3 LE 12/12/2025**

**VISA FFSA N°22 LE 12/12/2025**

### **PROGRAMME - HORAIRES**

Parution du règlement : A l'obtention du Visa

Ouverture des engagements : A l'obtention du Visa

Clôture des engagements : 27 février 2026

Parution du carnet d'itinéraire : 7 mars 2026 au bar le Kam & Léon 67rue le République sortie Assistance de 9h à 16h

Date et heures des reconnaissances : 7 mars 2026 de 9h à 18h

Vérifications administratives le 7 mars 2026 à la Salle des Fêtes des Aulnes Impasse des Aulnes (direction la Presqu'île / piscine) à Lillebonne de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Vérifications techniques le 7 mars 2026 rue Piétonne à Lillebonne de 9h15 à 12h15 et de 13h45 à 18h45

Heure de mise en place du parc de départ à partir de 9h30 à la salle Des Fêtes des Aulnes impasse des Aulnes à Lillebonne

1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs le 7 mars 2026 à 17h30 à la Salle des Aulnes à Lillebonne

Publication des équipages admis au départ le 7 mars 2026 à 19h30

Publication des heures et ordres de départ le 7 mars 2026 à 19h30

Briefing des pilotes : écrit et remis aux vérifications administratives

Parc fermé de nuit Parc des Aulnes à Lillebonne le 7 mars 2026.

Parc de regroupement, podium et parc fermé Place Coubertin à Lillebonne le 8 mars 2026

Publication des résultats officiels le 8 mars 2026

Publication des résultats finaux 30 minutes après le délai de réclamation.

Arrivée à : Lillebonne Place de Coubertin

Vérification finale le 8 mars 2026 à garage PIT STOP REVIVAL 14 rue du château 76170 Auberville la Campagne

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats finaux le 8 mars 2026

Remise des prix le 8 mars 2026 Podium Arrivée place de Coubertin à Lillebonne 30 minutes après la publication des résultats officiels.

-Site internet de l'épreuve

[www.axions-sport.org](http://www.axions-sport.org)

-Tableau d'affichage :

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Normandie organise le 7 et 8 mars 2026 en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 12/12/25 sous le numéro 3 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 22 en date du 12/12/25.

### **Comité d'Organisation**

Président : Olivier Mallard n°19220

Trésorier : Xavier Carel n° 13375

Vice-Président et Réfèrent Sécurité Préfecture : Guillaume Legrand n°220796

Membres : Tous les sociétaires Rallye'n Caux

Secrétariat du Rallye, Adresse : Rallye'n Caux chez Olivier Mallard 65 rue Félix Faure 76170 La Frenaye

Téléphone : 06 14 96 36 84

Permanence du Rallye : Salle des Fêtes des Aulnes impasse des Aulnes à Lillebonne

Lieu, date, horaire : le 7 mars 2026 de 8h à 20h et le 8 mars 2026 de 8h à 19h

Téléphone : 02 35 39 01 27 PC Course

### **Organisateur technique**

---

Nom : Rallye'n Caux

Adresse : 65 rue Félix Faure 76170 La Frenaye

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA**

### **1.1P. OFFICIELS**

Président du Collège des Commissaires Sportifs      Mme Françoise Mawdsley Licence n°1653

Commissaires Sportifs      Mr François Jardin Licence n°20414  
Mr Claude Christel Licence n°9667

Directeur de Course      Mr Erwin Mawdsley Licence n°228740  
Directeur de Course Adjoint      Mme Anouk Mawdsley Licence n°1652

Directeurs de Course Adjoints PC délégués aux ES      Mr                      Licence n°  
Mr Claude Roj Licence n° 142485

Adjoints à la Direction de Course délégués aux ES      Mr Sébastien Deuil Licence n°113016  
Mr Lucien Varangle Licence n° 36384  
Mr Jean-Denis Josse Licence n° 34725

	Mr Alain Oviève Licence n° 196080
Véhicule Autorité et responsable sécurité	Mr Guillaume Legrand Licence n° 220796
Véhicule Tricolore	Mr Michel Carteron Licence n° 8442
Commissaire Technique responsable	Mr Jacques Salenne Licence n°18219
Commissaires Techniques adjoints	M. .... Licence n° _____ M. .... Licence n° _____ M. .... Licence n° _____
Médecin chef	Mr Hervé Gallois Licence n°332301
Chargés des relations avec les concurrents	Mme Myriam Mawdsley Licence n°11115 Mme Claire Lebrun Licence n°34860
Juges de Faits	Tous les officiels du règlement particulier
Chargé des relations avec la presse	Mr Patrice Friboulet Licence n°31834
Responsable Publicités	Mr Xavier Carel Licence n°13375
Chronométrateurs	Mme Angélique Avenel Licence n°205351 Mme Katia De jong Licence n° 318382 Mr Bruno Leroy Licence n°9337 Mr Dominique Lebrun Licence n° 235844
Classement	Mr Voisin Raphael Rally GT Licence n°211834
Speaker	Mr Guy Vallot Licence n°40101 Mr Laurent Hauguel

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le 53<sup>ème</sup> Rallye du Pays de Caux Ville de Lillebonne Vallée de Seine compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2026 Coef 2
- Le Championnat des Rallyes régionaux de la Ligue de Normandie 2026
- Le Championnat ASA Normandie 2026

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception d'engagement, la liste des engagés sera mise à jour sur le site internet de l'épreuve.

Les horaires des vérifications techniques seront publiés sur le site officiel du Rallye.

[www.axions-sport.org](http://www.axions-sport.org)

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 53<sup>ème</sup> rallye du Pays de Caux Ville de Lillebonne Vallée de Seine doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 23 février 2026.

Rallye'n Caux – Olivier Mallard

65 rue Félix Faure 76170 La Frenaye

Adresse mail du secrétariat : [rallye-lillebonne@axions-sport.org](mailto:rallye-lillebonne@axions-sport.org)

**En cas de besoin Olivier Mallard 06 14 96 36 84**

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 170 voitures maximum et 50 minimum. Le nombre maximum de partants ne sera pas supérieur à 170 voitures. Soit 140 modernes et 30 VHC. Si le nombre de VHC est inférieur à 30 partants la liste des engagés au rallye Modernes sera complétée par les équipages de la liste d'attente dans l'ordre de celle-ci afin d'avoir 170 équipages au total.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 330 €
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 660 €
- Equipages totalement féminins : 165 euros avec la publicité ou 330 euros sans la publicité

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

**Toutes déclarations de « forfait » devront être signalés par mail au secrétariat du rallye ; seule adresse habilitée à la gestion des engagements (sans quoi les droits seront conservés par l'organisation)**

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

*4.1. Voitures autorisées.*

*Toutes les voitures modernes conformes au règlement standard des Rallyes Régionaux.*

### **4.3P. ASSISTANCE**

L'assistance sera autorisée ZA du Mesnil, rue de la République jusqu'au carrefour avant le café le Kam & Léon et Zone du Manoir (voir plan de l'assistance) à Lillebonne accessible à partir de 7 heures le samedi 7 mars 2026.

**Prière de ne pas laisser sur place vos sacs poubelle et de ne pas rouler sur les pelouses sur la ZA.**

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### 5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier aux vérifications administratives.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. DESCRIPTION

Le 53ème Rallye du pays de Caux Ville de Lillebonne Vallée de Seine représente un parcours de 124,8 kms.

Il est divisé en 1 étape et 2 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,6 Kms.

Longueur totale du rallye : 124,8 kms.

Longueur du routier : 85,2 Kms.

Longueur totale des épreuves spéciales : 39,6 Kms.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 et 3 : 10,6 Kms.

ES 2 et 4 : 9,2Kms.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

Un parc Plateaux non gardé est prévu sur le parking de la Maison de l'Intercommunalité à Lillebonne.

**Les Plateaux sont interdits dans le parc Assistance.**

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Le 7 mars 2026 de 9h à 18h.

Des contrôles seront organisés.

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.